



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL du lundi 4 décembre 2017 à l'hôtel Kyriad 27 avenue Vérola 06200 NICE St Isidore à 18h00

Présents : Mario BERNARDESCHI, Michel BABBINI, Jean-Michel BOIGEY, Annie CAMERA, Daniel GILLY, José MAZZAFERO, John-Lee OLIVIER, Coralie PRESIER, Charly RACCA, Éric SOUSSAN, Jean-Paul SPINELLI, Nicole TOUATI, Francis VANDERSYPE.

Invités : Pierre BALOSSI, Laura DI SARIO

LE CHALLENGE SPIRIDON 2018 :

Il est décidé le maintien du challenge dans sa forme actuelle (route & trail), le mode de calcul des points est conservé, toutes les distances proposées sur une épreuve compteront (plus de restriction kilométrique), toutes les épreuves du week-end seront prises en compte (possibilité de courir 2 épreuves le même week-end), les 15 meilleurs résultats seront retenus pour la route comme pour le trail, un minimum de 5 courses sera nécessaire pour figurer sur le podium des récompensés en fin d'année, les épreuves « bonus » ne seront pas reconduites.

Création d'un trophée « Jean Louis Andreotti » par équipes de 5 coureurs sur le principe du challenge « duo » à savoir que seules les distances parcourues seront retenues (il s'agit plus d'un trophée de la convivialité que d'une recherche de performance pure). Chaque équipe sera constituée de 5 coureurs représentant au moins 3 catégories d'âge (junior, espoir, sénior, M 1, 2, 3, 4, 5...). Une équipe peut être mixte, 100% masculine ou 100% féminine, elle désignera un capitaine et se choisira un nom. Seul le kilométrage de l'épreuve sera pris en compte, il faudra un minimum de 3 coureurs de l'équipe à l'arrivée pour comptabiliser les points. Si les 5 équipiers sont à l'arrivée, les points attribués seront doublés. Toutes les courses sélectionnées au challenge compteront. La composition de chaque équipe devra être déposée avant le 28 février 2018. Les 3 premières équipes classées seront récompensées lors de l'assemblée générale.

Présélection des courses pour la prochaine saison : de nouvelles épreuves sont proposées, la sélection finale interviendra pour le 15 décembre.

LA TRÉSORERIE :

La trésorerie de fin d'année est positive, règlement de l'assistance des Boucles Laurentines est en attente, tous les partenaires de l'année ont été encaissés. Nous sommes sur la ligne du budget prévisionnel.

Pour la prochaine saison nous ne pourront compter que sur les seules assistances techniques

Le budget prévisionnel 2018 sera revu à la baisse, il est en cours d'élaboration.

Le principe de la transmission des compétences entre le trésorier et son adjoint pour la saison 2018 est acté.

LA FOULÉE :

Actualisation des publicités des partenaires, collecte d'articles et d'anecdotes pour enrichir le numéro 196. Recherche de photos.

LA RONDE DES COLLINES NIÇOISES 2018 :

Le parcours définitif est accepté, il comportera 5 ravitaillements festifs sur une distance de 10.8 km.

José et John-Lee se charge du tracé de l'épreuve pour le montage du dossier à la CDCHS et à la préfecture.

Contact avec à prendre avec la Croix Rouge Française pour la sécurité.

L'aire d'accueil des participants sera balisée, distribution des dossards (à commander), animation effectuée par Gilles Rondoni si son calendrier le permet, sonorisation (possibilité de fourniture d'électricité sur l'aire de départ), proposition d'un ravitaillement d'arrivée sous forme de sac garni, installation de 8 toilettes (contact à prendre avec Sebagh par Coralie).

Les inscrits de 2017 seront contactés par courriel pour invitation à l'épreuve qui aura lieu le 1^{er} mai 2018.

Commandes des ravitaillements chez nos partenaires habituels.

Il faudra environ 40 bénévoles sur la course qui seront gérés par Daniel Gilly.

Date de la réunion de préparation de l'assemblée générale le **mardi 9 janvier à 18h30**.

La réunion se termine à 20h45.